

Comité du

23 avril 2024

Présents :

Membres du Comité : Lamis Aljounaidi, Manuel Astier, Nesrine Ben Ahmed, Anthony Briant, Jean-Marc Charoud, Dorothée Citerne (visio), Eric Coursin, Michèle Cyna, Régis Damour, Thierry Déau, Emmanuelle Debourdeaux (visio), Charles-Edouard Delpierre (visio), Vincent Desvignes, Olivier Dupont (visio), Vincent Guardiola, Charles Hazet, Julie Kleinhans, Herminie Metzger, Jean-Pierre Pronost, Boris Rowenczyn, Pierre Vidailhet

Excusés : Christelle Abou-Chedid, Marie Amory, Mehdi Aouat, Maxime Boniteau, Cristian Cabrera, Anne Daire, Romain Rancière

Permanentes et invité : Hanna Budzynska et Camille Laborie

Se reporter au diaporama projeté

Accueil des nouveaux élus au Comité

- Thierry Déau, président sortant, donne le résultat des élections pour le renouvellement partiel du Comité, après avoir remercié les élus sortants du Comité.
- Ont été élues ou réélues (collège Femmes) : Anne Daire, Emmanuelle Debourdeaux, Laure Girodet, Julie Kleinhans et Herminie Metzger
- Ont été élus ou réélus (collège Hommes) : Manuel Astier et Régis Damour.
- Le Comité félicite les nouveaux élus. Le tableau complet des résultats, non distribué en séance, est en annexe du compte-rendu.
- Jean-Pierre Pronost, président d'honneur et en sa qualité de doyen de séance, remercie Thierry Déau pour son action en tant que président de Ponts Alumni. Il soumet propose de passer à l'élection du président et demande aux candidats à la Présidence de se manifester. Boris Rowenczyn se déclare candidat. Le comité l'élit à l'unanimité.
- Le président nouvellement élu propose que le Comité vote en une seule fois pour le Bureau composé comme suit :
 - Vice-Présidents : Lamis ALJOUNAÏDI, Dorothée CITERNE et Pierre VIDAILHET

- Secrétaire Générale : Herminie METZGER
- Trésorière : Nesrine BEN AHMED
- Trésorier Adjoint : Vincent GUARDIOLA
- Le Président indique que le poste de secrétaire générale adjointe n'est pas renouvelé.
- Le Bureau ainsi composé est élu à l'unanimité et le Comité valide la nouvelle composition du Bureau.

Approbation des comptes 2023 et du budget 2024

Exercice 2022, faits marquants

- Nesrine Ben Ahmed rappelle les faits marquants 2023 par comparaison entre la clôture de l'exercice et le budget approuvé en AG :
 - La baisse des produits associatifs est de 24 k€ (soit -10%), elle s'explique principalement par la baisse des cotisations.
 - Les produits financiers sont quant à eux en nette augmentation :
 - Le montant exceptionnel des dividendes PFC : 101 k€, soit +102%,
 - Des intérêts de placements de +20 k€ par rapport au budget
 - Ce dernier point explique une augmentation « mécanique » des impôts.
 - Les parts de SCPI ont été dévalorisées en 2023, à hauteur de 31 k€.
 - Le litige avec l'association Mines ParisTech Alumni (MPA) au sujet de la Maison des Mines et des Ponts a engendré un montant exceptionnel d'honoraires d'avocat de +21 k€, non prévu au budget.
- Le résultat net déficitaire est de l'ordre de -9 k€. Cependant, retraité des éléments exceptionnels cités précédemment, le résultat est à l'équilibre.
- Le résultat consolidé qui tient compte du résultat d'exploitation de la SCI Maison des Ponts (+17 k€) est bénéficiaire (+7 k€).

Budget 2024, des points d'attention

- Le budget proposé pour 2024 est prudent sur les produits financiers, et table sur un montant plus important des produits associatifs, malgré une baisse de la redevance forfaitaire liée à la publication de l'annuaire. Il propose en particulier une augmentation prévisionnelle :
 - du montant des cotisations (150 k€)
 - des recettes publicitaires de la revue

- du sponsoring par des entreprises
- La masse salariale est augmentée de 5% à compter d'avril 2024.
- L'estimation des produits financiers est prudente, avec un dividende PFC de 50 k€ et des intérêts de placement de l'ordre de 30 k€.
- Les honoraires d'avocat estimé pour 2024 dans le cadre du litige de la Maison des Mines et des Ponts sont de 20 k€, ils tiennent compte de la prise en charge de 30% des frais par ENSTA Alumni, comme cela vient d'être négocié avec eux.
- Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
- Le Comité félicite tout particulièrement les équipes de PFC pour les résultats remarquables présentés.

Rapport moral

Se reporter au diaporama.

- Le Comité demande que la présentation graphique (et le rapport) mentionne également :
 - Les publications du groupe X Ponts Pierre Immobilier (logement / réchauffement climatique)
 - La coopération avec l'Académie des Technologies
- Le Comité salue la présentation et remercie la secrétaire générale et la déléguée générale de prévoir cette année encore un rapport « vivant » illustré et agréable à lire.

Cotisations 2025 et résolutions

- Le président propose que la grille des cotisations 2024 soit reconduite en modifiant néanmoins la cotisation proposée aux étudiants (mastériens) en étude courte : la cotisation sera désormais proposée pour la durée de la scolarité au tarif unique de 25€.
- La déléguée générale indique que le pack « Bienvenue » ne fonctionne pas aussi bien que prévu. L'offre serait-elle suffisamment « marketée » ? Après échanges, le Comité suggère que l'offre soit présentée différemment, par exemple 50€ par an pendant 3 ans avec engagement, qui pourrait se traduire par un prélèvement automatique...
- Le Comité vote à l'unanimité les résolutions proposées pour l'assemblée générale du 16 mai prochain.

Points divers

Maison des Mines et des Ponts

- L'Association Mines ParisTech Alumni (MPA) propose de présenter le projet de nouvelle résidence qu'elle engage, à ses partenaires de la Maison des Mines et des Ponts.
- Le Comité propose que Manuel Astier participe à cette réunion avec la position ferme de conserver les mêmes conditions de répartition des chambres que dans l'actuelle MdMP si l'association était invitée à soutenir l'investissement.

Soirée des Ponts

La participation d'Anne-Laure de Chammard à la Soirée des Ponts le 16 mai prochain a été confirmée. La soirée aura lieu au siège de SMABTP et sera partiellement retransmise (AG). Le programme est en cours d'élaboration, le journaliste doit contacter les intervenants.

Séminaire de rentrée

- Le séminaire a été fixé au samedi 12 octobre 2024.
- Les membres du Comité sont invités à réfléchir aux sujets qui pourraient être travaillés en petits groupes à cette occasion. Suggestions : modalités concrètes de déclinaison de la charte.
- A noter qu'à cette date, l'Ecole des Ponts devrait normalement avoir rejoint IPParis et commencé à mettre en œuvre les recommandations de Ponts Ambition 2030.

Prochaines dates

- ASSEMBLEE GENERALE suivie de la Soirée des Ponts : 16 mai
- 24 juin (Bureau au siège de Meridiam)
- 9 juillet (Comité) suivi d'un pot pour fêter l'été ?
- 4 septembre (Bureau)
- 25 septembre (Comité)
- 12 octobre, Séminaire de rentrée
- 12 novembre (Comité)
- 18 décembre (comité + dîner de fin d'année)